

Cet article est disponible en ligne à l'adresse :

http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=SOPR&ID_NUMPUBLIE=SOPR_013&ID_ARTICLE=SOPR_013_0001

Avant-propos

par Michel FERRARY et Philippe PIERRE

| Presses Universitaires de France | Sociologies Pratiques

2006/2 - N° 13

ISSN 1295-9278 | ISBN 2-13-055708-2 | pages 1 à 5

Pour citer cet article :

– Ferrary M. et Pierre P., Avant-propos, Sociologies Pratiques 2006/2, N° 13, p. 1-5.

Distribution électronique Cairn pour les Presses Universitaires de France.

© Presses Universitaires de France. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Les Japonais ont pris l'habitude de donner des noms aux intersections plutôt qu'aux rues qui s'y croisent, et chaque carrefour, à la fois construction cartographique et lieu bien « réel » pour les habitants, est ainsi doté d'une identité en propre. Les nœuds du réseau ainsi constitué des rues, des avenues et des passages permettent de se situer rapidement alors qu'ils sont largement oubliés dans notre représentation occidentale de l'organisation des villes. De même, aujourd'hui, dans le champ de la sociologie et de l'économie, nombreux sont ceux qui considèrent les relations sociales comme réalités premières et les individus ainsi que les institutions collectives, pris dans leurs singularités, comme secondes.

Ainsi, la sociologie économique a mis en évidence le rôle des réseaux sociaux dans l'activité des entreprises. Ce courant pluraliste aura permis d'analyser une multitude de situations économiques au moment même où le marché en tant que tel, selon ses logiques de compétitivité et de productivité, ne parvient pas à résoudre les lourdes questions sociales qu'il soulève.

La sociologie économique s'est imposée comme une discipline innovante de la sociologie, intégrée dans les champs théoriques de la gestion et de l'économie, modifiant durablement les pratiques des entreprises en matière de stratégies financières, de management de l'innovation, de gestion des ressources humaines, de management de la connaissance, de pratiques de formation, de gestion des partenariats industriels, de coordination des réseaux commerciaux...

Les notions de communautés de pratiques, de capital social dans la recherche d'emploi, d'encastrement social de la relation de crédit financier ou encore de management des entreprises en réseaux découlent largement de cette meilleure compréhension du caractère réticulaire des organisations, qui vient renouveler les postulats néoclassiques. Parallèlement à la poursuite de nos seuls intérêts égoïstes, d'autres finalités humaines existent et structurent l'action économique, liées à la quête de reconnaissance, de statut, de socialité ou encore de pouvoir. Michel Callon, un des contributeurs de ce numéro de *Sociologies Pratiques*, écrit que « le réseau abolit l'écart entre le micro et le macro. Le réseau permet de suivre ce travail de reconfiguration puisqu'il en constitue à la fois la forme et la matière. Il permet de passer sans solution de continuité du local au global. Du même coup, il offre une solution élégante à l'énigme de l'agrégation »¹.

1. M. Callon, « Économies et inventions techniques », in R. Guesnerie et F. Hartog, *Des sciences et des techniques : un débat*, EHESS, 1998, p. 329.

Mark Granovetter, dont nous présentons, dans ce numéro, la traduction inédite d'un article de 2005, a été l'un des premiers à montrer que l'approche en termes de propriété des réseaux sociaux et des interactions entre individus, indépendamment de leurs normes et idées, constituait une double rupture². La première est qu'elle offre une dimension originale d'analyse des faits sociaux entre l'individualisme méthodologique et le structuralisme, sans négliger les cadres culturels, politiques et institutionnels plus larges dans lesquels les réseaux sociaux sont encastés³. La seconde rupture est qu'elle permet de réintroduire dans la compréhension du comportement des individus des déterminants sociologiques (normes, statuts, symboles...), qui influencent l'échange économique (tout en étant influencés par lui), que les approches utilitaristes ont longtemps rejetés dans leur compréhension des entreprises⁴. Les échanges économiques sont soutenus par des relations interpersonnelles concrètes qui distribuent l'information, diffusent les idées ainsi que différentes formes de capital. C'est la position des acteurs à l'intérieur d'un réseau qui détermine le monde des actions économiques possibles. Les réseaux, les institutions, les systèmes de sens sont constitutifs de l'économique et complexifient toute représentation modélisée.

Ce treizième numéro de la revue *Sociologies pratiques* se propose de constituer une étape de réflexion de l'intégration de cette dimension réticulaire dans les pratiques de gestion, au sein des entreprises ainsi que dans les relations interentreprises, en publiant des travaux récents et des études inédites.

Conformément à l'engagement éditorial de notre revue, ce numéro fait bonne place à des témoignages de praticiens désireux de faire partager leurs expériences et leurs décisions (dans la création et l'animation de communautés de pratiques, dans le rôle de la formation dans le développement des réseaux, dans l'usage inattendu des réseaux dans l'insertion sociale des chômeurs et des exclus...). Les contributeurs à ce numéro de *Sociologies pratiques* proposent des textes qui vont au-delà de l'analyse d'une situation dans laquelle les réseaux sociaux interviennent dans le fonctionnement des organisations et analysent en quoi la prise de conscience par les acteurs économiques de cette *réticularité* sociale modifie le comportement des individus comme les pratiques de gestion des ensembles humains organisés.

Au moment où l'on dénonce l'extension à la société tout entière de la logique utilitariste (dans les décisions professionnelles, les choix scolaires, les couples, les relations entre générations...), l'analyse en termes de réseaux sociaux, hors du seul champ de l'entreprise, permet-elle de nourrir une discussion sur les dimensions non marchandes de l'échange et, au final, de questionner la réalité historique du marché ?

Les institutions, qui fournissent un cadre indispensable à la production et à la distribution de biens, sont le fruit d'une histoire humaine et ne peuvent être comprises par leur seule fonction ou efficacité. L'article de Michel Grossetti, Jean-François Barthe et Christophe Beslay en fait la démonstration. Il

2. M. Granovetter, « Economic Action and Social Structure : the Problem of Embeddedness », *American Journal of Sociology*, n° 91, 1985, p. 481-510.

3. M. Granovetter, *Le marché autrement*, Paris, Desclée de Brouwer, 2000, p. 35.

4. K. Polanyi, *The Great Transformation*, Beacon, 1944.

analyse le processus de création d'entreprise, comme construction sociale, en distinguant la mobilisation des relations personnelles et l'appui des intermédiaires, que ceux-ci soient marchands ou institutionnels.

N. Elias, en son temps, avait montré que la liberté de l'individu et son pouvoir se mesurent à l'étendue du réseau d'interdépendances dans lequel il est et sur lequel il peut agir. Et, plus sont denses les dépendances réciproques qui lient les individus, plus est forte la conscience qu'ils ont de leur autonomie⁵. Michel Ferrary, dans son article intitulé « Microfinance : du contrat formel de financement au contrat implicite de socialisation », analyse en quoi le fait de « contracter » sous-tend implicitement la construction du lien social et permet le transfert de ressources non économiques d'ordre informationnel, psychologique et symbolique nécessaires à la réinsertion sociale des individus les plus démunis.

Explorant aussi les dynamiques de développement local et la force de la confiance dans la régulation des réseaux socio-économiques, la contribution de Stéphanie Loup et Agnès Paradis analyse la création et la croissance d'un réseau local d'apprentissage économique autour des métiers de l'art. Démonstration y est faite que l'utilité immédiate ne peut expliquer de façon « stable » le contenu des rapports sociaux et que l'action économique ne peut donc être abordée, de manière causale, uniquement à travers la maximisation de l'utilité pour l'individu et du profit pour l'organisation. Marie Raveyre, quant à elle, nous fait découvrir les conséquences de la loi de modernisation sociale de 2002 qui oblige les grandes entreprises à redynamiser le réseau économique local lors d'une fermeture de site dans le cadre d'une restructuration industrielle. Cette recherche qui analyse les pratiques d'une grande entreprise, Saint-Gobain, montre, en creux, comment le législateur a pris en compte la dimension réticulaire de l'activité économique.

L'article de Olivier Roque, Valérie Mieville-Ott et Raphaël Lavoyer traite de l'avenir de l'agriculture de montagne en Suisse, et plus particulièrement de la mise en réseau d'acteurs autour de la commercialisation, fin 2004, de la viande bovine d'origine régionale Hérens dans le canton du Valais. Par une analyse fine autour de la tarification, de l'étude des primes à l'abattage, de la publicité, des acteurs clefs... les auteurs font état de la construction d'un marché en s'appuyant sur le concept de « traduction » de M. Callon⁶ et B. Latour⁷. La prise en compte des sciences et des techniques, de la manière dont elles se diffusent dans une société locale, des systèmes qualité comme des contraintes juridiques, de l'ensemble des objets fabriqués, enrichit, dans cette contribution, une théorie des réseaux sociaux qui ne ferait la part belle qu'à l'action des hommes, du social et de leur bon vouloir.

Ce treizième numéro de *Sociologies Pratiques*, avec l'article de Alexandre Largier, cherche aussi à explorer les perspectives nouvelles de « digitalisation » généralisée de la société. Existe-t-il une nouvelle réalité virtuelle du réseau où l'on peut être à la fois le spectacle et le spectateur ? En recourant aux objets technologiques, à Internet, on peut faire l'amour avec un corps

5. N. Elias, *La société des individus*, Paris, Fayard, 1987.

6. M. Callon, « Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc », *L'Année sociologique*, 36, 1986.

7. B. Latour, *Ces réseaux que la raison ignore*, Paris, L'Harmattan, 1992.

qui n'existe pas, affronter des adversaires ou se faire des amis qui ne vivent pas dans la « vraie vie ». Un des paradoxes de notre temps serait que nous évoluons dans une société « fortement communicante mais faiblement rencontrante »⁸. Dans quelle mesure, alors, la société peut-elle être régénérée par les réseaux techniques qui relient et mettent en mouvement des individus éloignés du point de vue spatial ? Les guildes de joueurs évoquées dans cet article (équipes volontaires qui vivent une différenciation de leurs spécialités, de leurs statuts et de leurs localisations)⁹ et leurs différents avatars (chevaliers, éclaireurs, druides, elfes...) font précisément interagir des membres présents dans différents pays, exigent une participation sur la base du volontariat et de manière asynchrone. La guilde se construit dans un cadre de participation délimité par l'interconnexion de différents supports de communication : *chats* et forums du site de la guilde, e-mail et contacts téléphoniques directs mais aussi des *events* (voyages d'exploration, cérémonies d'intronisation « dans la vraie vie »). Comment, dans une organisation où les coûts de sortie sont quasiment nuls, poser les bases d'une coercition sociale qui vienne sanctionner les comportements opportunistes et malhonnêtes ? Dans ces organisations « fragiles », on s'interroge sur la manière dont l'ensemble s'assure de la participation de ses membres, de leur engagement et de son existence même. Par un renforcement des aspects organisationnels aux dépens des effets de réseaux, répond A. Largier.

Les entretiens avec Lise Boily et avec Éric Mellet explorent, chacun à leur manière, le nouvel espoir porté en entreprise par les réseaux sociaux et les compétences qui y sont mobilisées à l'heure de la mondialisation. La relation devrait prendre la place de l'autorité. Le partenariat, celle de l'autorité réglementaire, et l'intelligence coopérative devrait déborder le savoir des seuls experts si l'on en croit certains zélateurs des réseaux sociaux et du *knowledge management*. Or la réalité du développement des échanges, des connaissances, du développement des processus d'apprentissage et de formation est plus nuancée¹⁰. Ces grandes entreprises en réseau, de plus en plus éclatées géographiquement, posent la question de la création et de l'entretien du lien social, des communautés de pratiques dont l'existence est soumise à des contraintes de fréquence et de proximité physique. Souvent, l'appropriation par les acteurs de l'entreprise en réseaux se fait de manière indépendante du souhait des dirigeants de l'organisation, conduisant à de nouveaux phénomènes sociaux, conséquences induites et inattendues, qu'il convient aussi d'analyser. Dans le même temps, les rapports de pouvoir, les hiérarchies, parce que le réseau devient une forme d'organisation importante mais non unique, ne disparaissent pas.

L'ensemble des contributions de ce numéro confirme la forte diversification des systèmes économiques contemporains, l'avènement d'une nouvelle « morphologie sociale » – l'importance des économies locales, les systèmes d'entreprises réticulaires, le rôle décisif des rapports de confiance – qui peut être mieux appréhendée à partir d'approches fondées sur l'encastrement,

8. P. Breton, *L'utopie de la communication*, 1992, p. 160.

9. E. Lazega, Une analyse de réseaux : les avocats d'affaire, *Revue française de sociologie*, n° 33/4, 1992.

10. M. Ferrary et Y. Pesqueux, *L'organisation en réseau. Mythes et réalités*, Paris, PUF, 2004, p. 40.

c'est-à-dire à partir de la combinaison entre, « d'une part, des facteurs cognitifs et culturels qui règlent comme limites et ressources l'action économique et, de l'autre, les réseaux de relations sociales des acteurs insérés dans des contextes sociaux et politiques hautement différenciés »¹¹.

Ainsi, ce numéro de *Sociologies Pratiques* s'inscrit dans ce courant de la nouvelle sociologie économique qui permet d'analyser les modalités de fonctionnement des réseaux sociaux et de repenser l'action économique.

Michel FERRARY et Philippe PIERRE

michel.ferrary@ceram.fr

philippe.pierre22@wanadoo.fr

www.philippepierre.com

11. E. Mingione, « Embeddedness/Encastrement », *Document de travail du Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique*, CNRS, 2004, p. 9.